

Image not found or type unknown



Dette et huissier mediatiss sucession

Par **lacriz**, le **10/02/2010** à **16:56**

Bonjour, rnrnCondamné par le tribunal face a mediatiss a payer les dettes de ma mère suite a un refus d'assurance decés je règle 50 euros par mois depuis bientôt 2 ans mais en juillet mediatiss et l'huissier me réclame le solde 15000euros que dois je faire écrire a mediatiss pour un rééchelonnement de la dettes par l'huissier ou par le tribunal car bien sûr je n'ai pas une telle somme rnrnmerci d'avance pour votre aide

Par **Tisuisse**, le **10/02/2010** à **23:04**

Bonjour, rnrnDommage que vous ne l'ayez pas su à cette époque mais si vous aviez fait une "renonciation à héritage", vous renonciez, bien sûr, à l'actif et au passif, donc des dettes. rnrnVoyez un notaire.